



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



**PROTOCOLE D'ENGAGEMENT
DU CONTRAT TERRITORIAL DE RURALITÉ, DE RELANCE,
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

ENTRE

L'ÉTAT

représenté par Madame la Préfète de la Creuse, Virginie DARPHEUILLE

ET

L'Établissement Public de Coopération Intercommunale Communauté de communes Creuse Grand Sud»

représenté par sa Présidente, Madame Valérie BERTIN, dûment habilitée par le Conseil communautaire du 28 juin 2021

EN PRÉSENCE DE [LE CAS ÉCHÉANT]

-
-
-

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les Régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de ruralité, de relance et de transition écologique (CTRRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de ruralité, de relance et de transition écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

La mise au point du CTRRTE s'inscrit en continuité de la démarche engagée à l'échelle départementale dans le cadre du plan particulier pour la Creuse signé par le Préfet de région, la Préfète de la Creuse, les députés et sénateurs de la Creuse, le Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, la Présidente du Conseil départemental de la Creuse et les Présidents des EPCI de la Creuse, en présence du Premier Ministre, le 5 avril 2019.

ARTICLE 1 - ENGAGEMENT DES PARTENAIRES POUR SIGNER UN CTRRTE EN 2021

Les cosignataires s'engagent à préparer un CTRRTE pour la Communauté de communes Creuse Grand Sud en vue de le signer avant le 30 novembre 2021.

Dans la perspective de la signature du CTRRTE, les cosignataires s'engagent à travers ce protocole à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale.

ARTICLE 2 - PROGRAMME DE RELANCE AVANT SIGNATURE DU CTRRTE

Les cosignataires conviennent de déployer, sans attendre la signature du CTRRTE, un programme de relance portant sur les années 2021-2022 sous la forme d'actions à impact immédiat en soutien au niveau local déclinant le Plan de relance engagé par le Gouvernement et d'autres financements mis en œuvre dans le contexte local.

Ce programme de relance s'inscrit en cohérence avec les orientations présentées à l'article 6. Il sera par la suite intégré au futur CTRRTE.

La liste des actions identifiées comme pouvant entrer dans ce dispositif est précisée en annexe 1 au présent protocole.

Vous trouverez ci-dessous les actions portées par l'EPCI

- Le programme de requalification de la voirie de la zone d'activité économique du Mont à Aubusson (financement DETR et DSIL sollicités)
- Les opérations de restauration de rivière programmées dans les 2 contrats en cours : Contrat Creuse Amont et Contrat Sources en actions (financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région, le Département et la Fédération de pêche)

- Le raccordement de plusieurs secteurs du territoire au très haut débit dans le cadre du Jalon 1 et 2 développés par le Syndicat Mixte Dorsal (financés par le Fonds de Soutien National, la Région, le Département et la Communauté de Communes Creuse Grand Sud)
- L'art contemporain de la Tapisserie financé dans le cadre du Fonds Tapisserie du Syndicat Mixte de la Cité de la Tapisserie (lui-même financé par la DRAC, la Région, le Département et la Communauté de Communes Creuse Grand Sud)
- La première phase de travaux de restauration de la Maison du Tapisserie à Aubusson (financé par le Département via Boost'ter)
- Le Plan de Performance des Territoires suite à l'appel à candidatures de CITEO concernant les extensions des consignes de tri et l'optimisation de la collecte des emballages
- Le dispositif Colos apprenantes dans le cadre de l'opération Vacances apprenantes du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports pour un mini-séjour d'été
- L'appel à projet du Centre National du Livre pour l'acquisition d'ouvrages au sein de librairies locales
-

La mise en œuvre des projets ainsi identifiés pourra s'inscrire dans des conventions ad hoc par projet pour organiser les cofinancements dans l'attente de l'adoption globale du CTRRTE.

ARTICLE 3 - OBJET DU CTRRTE - GÉNÉRALITÉS

Les CTRRTE ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, économique, numérique, sociale et culturelle de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Ils s'inscrivent :

- dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Le CTRRTE est conclu pour la période 2021 – 2026.

Le CTRRTE favorisera une approche transversale et cohérente des politiques publiques, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale. À ce titre, les actions engagées dans le cadre de ce contrat sont respectueuses de l'environnement.

Les CTRRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants. Ce contrat « intégrateur » à l'échelle d'un bassin de vie, aura vocation à associer de nombreuses parties prenantes à sa préparation et à son suivi. Une attention particulière pourra être portée à l'association de représentants de la société civile.

Le CTRRTE définira un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement le projet du territoire de Creuse Grand Sud sur la base des enjeux et de la stratégie « Creuse Grand Sud Horizon 2030 » qui ont été validés le 18 février 2020 par le Conseil communautaire de Creuse Grand Sud (délibération n° 2020-022), autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés.

Il permettra de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

L'État s'engagera, au travers du CTRRTE, à faciliter l'accès à l'ensemble des programmes de financement disponibles dans une logique intégratrice. Les soutiens financiers octroyés proviendront en premier lieu des mesures du Plan de relance mais également des crédits de droit commun et des crédits contractualisés au sein du contrat État - Régions ou inscrits dans des programmations exceptionnelles.

Un accès sera facilité aux dispositifs intégrés au sein des programmes opérationnels européens (en lien avec les Régions autorités de gestion des PO FEDER-FSE) et des programmes spécifiques confiés à des opérateurs nationaux ou au Secrétariat Général à l'investissement.

Le CTRRTE doit permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets concernés de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'État, et le cas échéant, d'autres partenaires, pour mettre en œuvre leur projet de territoire., pour la durée restante des mandats municipaux et intercommunaux.

Le CTRRTE restera un outil souple. Il sera régulièrement enrichi ou amendé, a minima annuellement, afin de demeurer évolutif.

Il constituera le cadre permanent de travail entre les exécutifs locaux, les services déconcentrés de l'État et les représentants des opérateurs nationaux (agences nationales, Banque des territoires, Action logement, caisses de protection sociale dont la Caisse d'allocations familiales...), ainsi que la Région et le Département, s'ils souhaitent s'y associer.

ARTICLE 4 - CONTENU DU FUTUR CTRRTE

Le CTRRTE exposera le projet de territoire qui porte l'ambition politique et stratégique du territoire de la Communauté de communes de Creuse Grand Sud. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs. Cette vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter le territoire. Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

Le CTRRTE comprendra :

- les orientations stratégiques qui déclineront ce projet de territoire, préciseront les résultats et les impacts attendus par des objectifs chiffrés ou qualitatifs et des indicateurs ;
- le plan d'action indiquera, en regard des orientations stratégiques, la liste des actions prêtes à être engagées et des projets qui restent à préciser ; il précisera les actions ou projets qui se traduiront par des coopérations interterritoriales ;
- pour les actions arrivées à maturité, des fiches actions (modèle en annexe) qui permettront d'assurer leur montage financier, et leur prise en compte dans le pilotage et l'évaluation du CTRRTE ;
- une maquette financière qui récapitulera les engagements financiers prévisionnels des signataires du contrat.

Le CTRRTE sera accompagné d'un protocole financier annuel qui précisera les contributions de l'État et des différents partenaires locaux dans la mise en œuvre de ces actions.

Le volet financier du CTRRTE assurera la complémentarité de l'action des acteurs publics et privés impliqués sur le territoire, en respectant les règles de répartition des compétences et de participation minimale des maîtres d'ouvrage, dans une logique de subsidiarité.

Le CTRRTE pourra favoriser la réalisation ou la révision des documents de planification et de programmation à définir.

Le CTRRTE formalisera également ses modalités de gouvernance, de suivi et d'évaluation :

- un comité de pilotage sera mis en place, sous la coprésidence du Préfet et de la Présidente de la Communauté de communes Creuse Grand Sud,
- des comités techniques chargés de préparer les différents axes et programmes opérationnels du CTRRTE pourront être réunis en amont.

Le comité de pilotage évalue l'avancement du contrat et de son exécution. Il procède à l'ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Le Préfet de département, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, sera responsable, au nom de l'État, de la préparation et du suivi du CTRRTE. Il en facilitera la bonne exécution et assurera la relation avec le Préfet de région et les services régionaux de l'État compétents. Il facilitera l'intervention complémentaire des opérateurs nationaux et organismes financeurs.

L'évaluation des actions, de leur mise en œuvre et de leurs effets, constituera un élément clé du pilotage du contrat. L'avancement des actions et leurs impacts pourront être évalués à partir d'indicateurs définis en commun par les signataires. Ces indicateurs pourront permettre d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies locales et nationales de développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale.

Le comité de pilotage sera chargé de définir les critères de suivi et d'évaluation au fur et à mesure de la validation des nouvelles actions intégrées au CTRRTE.

ARTICLE 5- LE RECENSEMENT DES DISPOSITIFS CONTRACTUELS OU PROGRAMMES EN COURS

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CTRRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Précisons que la Communauté de communes a bénéficié d'un contrat de ruralité (2017-2020) signé avec l'État le 22 juin 2017. Ce contrat a permis la réalisation de 20 actions portées par 10 Communes et par l'EPCI, représentant près 4 millions d'euros d'investissements dont 2,12 Millions euros d'aide de l'Etat dont 820k€ de FSIL contrat de ruralité. Ce contrat a eu un impact fort sur le développement local du territoire en permettant la réalisation d'opérations structurantes sur l'EPCI. Il a aussi permis à la Communauté de communes de connaître les actions portées par les communes, en apportant une ingénierie dédiée au recensement des envies et besoins des Communes, d'accompagner les Communes dans la réalisation de leurs projets, et la recherche de financement (cohérence avec les autres contrats en cours sur le territoire (Région, CD23...)).

Les contrats et dispositifs en cours sur la Communauté de communes Creuse Grand Sud sont les suivants (liste non exhaustive à compléter) :

- Le protocole d'accord « Territoire d'industrie » sur le Territoire Ouest et Sud Creusois adopté en décembre 2019, par les 5 EPCI du territoire, l'État, la Région, la Banque des Territoires, BPI France, Business France et Pôle Emploi.
- Programmation Jalon 1 (2020-2021) et Jalon 2 (2022-2024) pour 100% FTTH en 2024, porté par le Syndicat DORSAL
- programme New Deal dont a bénéficié le territoire par l'installation de plusieurs antennes de téléphonie mobile sur les zones blanches,
- deux contrats de rivière « Creuse amont » (2018/2022) et « Sources en action » (2017/2021) avec de nombreux partenaires dont l'Agence de L'Eau Loire Bretagne et l'EPTB de la Vienne
- une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF(2020-2023),
- un Contrat local de santé départemental (2019-2024) avec l'ARS
- un Contrat BOOST'TER 2019-2023 signé avec le Conseil départemental de la Creuse, avec une enveloppe de de 355k€ en investissement sur EPCI ainsi que 100 K€ en aide à l'ingénierie (poste aidé sur du développement local en 2020, en cours pour 2021), sur des chantiers définis,
- une mission accueil et attractivité sur la période de 2019-2022 bénéficiant d'un financement du Massif Central (FEDER) et du CD23, pour 1 ETP au sein de l'EPCI,
- Le programme européen LEADER du GAL SOCLE 2014-2020,
- Dispositif DOREMI porté en collaboration avec Creuse Sud Ouest : <https://creuse-grand-sud.fr/blog/2021/01/05/renovation-basse-consommation-doremi-accompagne-les-artistes-du-sud-de-la-creuse/> également financé dans le cadre du FEDER
- un Contrat de dynamisation et de cohésion Ouest et Sud Creusois 2018-2022, avec la Région Nouvelle Aquitaine, sur le territoire des 5 EPCI de l'Ouest et Sud Creusois, apportant des aides à l'investissement sur des projets structurants mais aussi de l'ingénierie de proximité (60% aide sur 0.5 ETP au sein de l'EPCI notamment),
- Dispositif « Petites Villes de Demain » sur les communes d'Aubusson et de Felletin
- Les Plans Locaux d'Urbanisme des Communes d'Aubusson et de Felletin en l'attente de la réalisation d'un Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal
- deux Programmes d'Intérêt Général (PIG – un sur adaptation des logements à la perte d'autonomie et l'autre sur la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.) initiés en 2016-2019 prorogés de 2020-2022, confiés depuis 2020 au GIP Creuse Habitat,
- Rando-Millevalches, application numérique pour la découverte par la randonnée (pédestre, VTT, trail, équestre) du territoire, portée par le PNR Millevalches en Limousin

Programmes sur le territoire mais non portés ou soutenus par la Communauté

- Plateforme territoriale de Rénovation énergétique en transition pour 2021, avec réflexion en cours pour une PTRE à l'échelle départementale portée par les EPCIs pour une gestion envisagée par le SDEC/GIP Creuse Habitat à partir de 2022,
- Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) présent au centre hospitalier d'Aubusson,
- le territoire est intégralement couvert par une Zone de revitalisation rurale (ZRR) apportant des mesures spécifiques fiscales et sociales en faveur du développement économique,
- présence d'une Maison France Service à Aubusson
- plusieurs tiers-lieux maillent le territoire (non labellisée Région, tels que TAF Faux la Montagne, TAG Gentioux (La Renouée), en cours Gare en Commun (Quartier Rouge), en projet La Nouaille) pour faciliter l'accès à des locaux professionnels et apportant des lieux de créativité et de cohésion sociale dans les centre-bourgs ; La gare en commune et la Renouée sont adhérentes du réseau départemental TELA qui a répondu de manière collective au programme "Fabrique des territoires ;

- L'ensemble des dispositifs de l'ARS et ceux proposés par le Département de la Creuse sur l'aide à l'installation des jeunes médecins comme la conciergerie santé en cours ou encore le dispositif "Dites 23"
- Plan Climat Energie volontaire puis le programme Territoire à énergie positif du PNR Millevaches en Limousin
- Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse porté par l'AAA 2.3

Des dispositifs sont à l'étude sur le territoire et devraient être réalisés dans la durée de vie du CTRRTE, tels que :

liste non exhaustive à compléter

- Réalisation d'une étude d'opportunité d'un ou plusieurs SCOT, mutualisée avec autres EPCI de Creuse
- Étude débutant en fin 2021 pour la reprise des compétences eau et assainissement en 2026 sur le territoire EPCI (financement État/AE pour étude)
- Réflexion en cours sur une étude pour harmonisation géographique de la gestion des déchets : optimisation du service et harmonisation de la TEOM, étude de mise en place de la tarification incitative, réflexion sur quai de transfert et déchetterie - avec MCA, CSO et CGS
- Réalisation d'un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
- étude d'un projet de santé par le Sport : formation MNS pour accueil d'usagers spécifiques (pratique du sport sur ordonnance médicale)
- Convention relative à l'enseignement artistique et culturel avec la DRAC
- Contrat territoire-lecture (CTL)
- Réflexion sur une stratégie économique avec notamment plan d'actions Territoires d'Industrie
- mise en place du projet NOTT, candidature commune à l'AAP Régional NOTT sur le territoire de "Le lac de Vassivière, d'Aubusson à St Léonard de Noblat" portée par le Syndicat du Lac et EPCIs
- Renouvellement de la Charte Forestière de Territoire par le PNR Millevaches en Limousin
- Renouvellement du Label Rivière sauvage pour la Gioune
- obtention du label "Réserve internationale de ciel étoilé" (RICE) par le PNR Millevaches en Limousin
- classement catégorie 2 de l'OT intercommunal
- la ville d'Aubusson a été retenue dans le cadre de l'AMI Revitalisation de Centre Bourg de la Région
- ORT dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain,
- ...

ARTICLE 6 - ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE CREUSE GRAND SUD

À la date de la signature du présent protocole, la Communauté de communes Creuse Grand Sud a révisé le diagnostic de son territoire et ses enjeux, reformulé ses orientations stratégiques, notamment sous l'éclairage de la crise sanitaire et a procédé à un inventaire des actions qui pourront entrer dans le plan d'action du futur CTRRTE.

A ce stade, ces éléments sont résumés comme suit, en l'état des réflexions.

Diagnostic et enjeux du territoire, y compris sur la transition écologique.

Ces éléments sont issus du portrait de territoire réalisé en 2019 et réactualisé en janvier 2020, lors de l'élaboration du projet de territoire « Creuse Grand Sud Horizon 2030 » téléchargeable sur le site internet de Creuse Grand Sud : https://creuse-grand-sud.fr/pdf/Portrait_PT_CGS_Web.pdf.

Nous reprenons ci-dessous les AFOM qui ont permis d'identifier les enjeux pour le territoire, généraux et en termes d'accueil particulièrement.

EMPLOIS ET ACTIVITÉS

ATOUTS

- > Aubusson, pôle structurant économiquement, par son offre de services et d'équipements, pour la partie sud du département et 3 autres communes offrant un relais en termes de commerces et de services (Felletin, Vallière et Faux-la-Montagne)
- > 5205 actifs / 3809 salariés / 732 demandeurs d'emplois / 1505 établissements actifs dont 420 employeurs
- > Les activités touristiques (Cité de la Tapisserie, Lacs de Vassivière et Lavaud-Gelade, PNR de Millevaches, Gioune rivière sauvage, ...) sont des atouts pour valoriser le cadre d'accueil
- > Des outils économiques en place qui ont fait leur preuve :
 - l'aménagement de la ZAE du Mont en corrélation avec les demandes et les attentes du club des entrepreneurs ;
 - la pépinière d'entreprises 2cube à Aubusson ;
 - Maison de l'Emploi et de la Formation d'Aubusson
- > L'Économie Sociale et Solidaire composante majeure de l'économie locale : 80 établissements (2015 : 65 associations, 13 coopératives, 1 fondation et une mutuelle) / 909 emplois / 747 ETP surtout sur l'action sociale (700 emplois) puis art et spectacle (30 emplois) / Des tiers-lieux et espaces de vie sociaux répartis sur le territoire (La Renouée à Gentioux, la Pépinière, Travailler à Faux, Constance Social Club, Ressourcerie Court circuit...) oeuvrant pour une économie collaborative

- > Certaines communes du territoire attirent un public jeune et diplômé apportant avec eux des pratiques urbaines et une connexion avec les grands pôles urbains : cela participe à l'attractivité et au dynamisme du territoire (nouvelles activités économiques : ressourceries, tiers lieux, circuits courts alimentaires AB/ offres culturelles plus diversifiées / lieux de sociabilité qui sont autant de points d'attractivité pour de potentiels nouveaux arrivants urbains : bar culturel, tiers lieux...)
- > Développement du Haut-Débit programmé pour atteindre un 100% FTTH pour 2025 sur tout l'EPCI
- > D'autres potentiels d'installation à faire connaître :
 - immobilier d'entreprises existants ;
 - des bâtiments et foncier vacants à reconquérir ;
 - etc...
- > Offre de formation sur le bâtiment avec le Lycée des Métiers et du Bâtiment de Felletin, GRETA Creuse-Felletin (agriculture et bâtiment), CFA de Felletin.
- > Des valeurs foncières et immobilières attractives
- > Un diagnostic foncier agricole réalisé en 2015 et un plan d'actions sur 3 ans à mettre en oeuvre pour rendre accessible le foncier à des nouveaux producteurs

FAIBLESSES

- > Peu d'emplois en production / concentration des salariés dans les petites structures, et majoritairement sur le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (53,6% des postes salariés) : ce secteur représente 11/14 établissements actifs de + de 50 salariés
- > Taux de chômage important 14,1%
- > Un taux de création d'entreprises faible (9,6%, hors agricole) surtout en services marchands à la personne
- > Une agriculture employant près de 10% des actifs mais tournée vers élevage bovin-viande (53% des exploitations sur 272), même si le sud du territoire est plus diversifié
- > Des locaux vacants professionnels nécessitant de lourds travaux (notamment mise aux normes ERP dans les centre-

bourgs) pour être remis sur le marché et une offre locale immobilière à recenser et faire connaître

- > Des investissements lourds à prévoir qui ne sont pas en adéquation avec les possibilités financières de l'intercommunalité / absence d'aides économiques vers les entreprises (portage immobilier,...) de l'EPCI avant 2022
- > La mobilité comme postulat pour un accès à l'emploi : 77% des actifs utilisent la voiture, malgré les actions + un réseau routier à renforcer pour apporter des solutions logistiques au développement d'entreprises du secteur productif
- > Pas de structures d'hébergement marchandes pour l'accueil touristique (92% des lits en résiden ce secondaire)

OPPORTUNITÉS

- > Territoire en Zone de Revitalisation Rurale - avantages fiscaux à l'installation
- > Une filière Arts Textiles/Arts tissés à développer autour d'un écosystème d'acteurs (Cité de la Tapisserie, Lainamac, CCI,...)
- > Chaque commune recèle un potentiel d'activités à travailler, notamment sur les ressources locales comme le bois, l'ESS...
- > Des lieux de télétravail et coworking à mailler sur le territoire

> Un réseau de partenaires économiques organisé et efficient

- > Creuse Grand Sud lauréat du dispositif Etat/Région «Territoire d'industrie» avec une stratégie en cours de réflexion
- > Un Plan Particulier pour la Creuse traitant de cette question

MENACES

- > Une difficulté à la reprise des commerces et services, mais aussi des exploitations agricoles spécialisées en milieu rural
- > Une dynamique de l'emploi peu favorable en milieu rural
- > Dépendance grandissante aux mécanismes de redistribution (pensions de retraite) et des revenus publics (susceptibles de se fragiliser dans un contexte général de resserrement des finances publiques) et de moins en moins de ses capacités productives concurrentielles
- > Des jeunes de 18 à 30 ans qui quittent le territoire pour

faire leurs études supérieures, potentiellement difficiles à faire revenir

- > La baisse démographique couplée à la faiblesse des revenus limitent la consommation sur le territoire et obèrent le développement de la sphère présentielle
- > Arrêt des emplois associatifs menace l'emploi du secteur associatif, important pour le territoire
- > Risque de perte d'emplois sur les secteurs publics en tension

ENJEUX À TRAITER SUR LE TERRITOIRE :

- > Prévoir la mobilité des biens et des personnes pour garantir l'accès à l'emploi
- > Conforter l'accueil des entreprises, travailler sur la création d'activités en valorisant les ressources locales et nos spécificités
- > Saisir les opportunités touristiques pour attirer de nouvelles populations

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL :

- > Participer à l'écosystème d'acteurs développant la filière Arts Textiles/Arts Tissés
- > Poursuivre la stratégie de relocalisation de l'alimentation et en particulier, développer le programme d'actions sur l'accessibilité au foncier agricole et la reprise des exploitations en cessation dans les 5-10 ans
- > Repérer les potentiels d'activités à travailler et prioriser
- > Définir un maillage de l'offre marchande et de services de proximité sur le territoire
- > Accompagner la reprise des artisans et commerçants en adaptant l'offre aux nouveaux besoins de la population
- > Soutenir les démarches de remise aux normes des commerces
- > Collaborer avec l'ensemble des acteurs de l'amont à l'aval de l'installation des nouveaux arrivants et porteurs d'idées, notamment ESS

SERVICES AUX ENTREPRISES ET À LA POPULATION

A T O U T S

- > Un niveau d'équipement du territoire plutôt élevé, avec la présence d'un nombre non négligeable d'équipements de la gamme supérieure, atout pour accueillir de nouveaux arrivants. 130 artisans et 60 commerces d'alimentation sur les 400 entreprises de services présentes, 4 lycées et 2 collèges, 3 structures d'enseignement supérieur, 21 écoles, plus de 200 associations, 70 professionnels de santé, une quinzaine de structure liées à la petite enfance
- > Une stratégie de relocalisation de la consommation alimentaire menée depuis 2013, apportant une alimentation de qualité et locale dans les cantines et sur les points de vente et offrant des opportunités d'installation (cf foncier)
- > Des structures locales aux services des besoins des entrepreneurs et salariés: MEFAA, pépinière, Foyer de Jeunes Travailleurs d'Aubusson, Tiers-lieux....
- > Un réseau associatif fort et dynamique (+de 200 associations) dans les secteurs social, culturel varié, sportif, sur tout le territoire
- > Un Conseil de Développement mis en place depuis sept. 2018, outil démocratique d'aide à la décision
- > De nouveaux habitants sur une partie du territoire
- > Des lieux sociaux et d'économie participative implantés sur le territoire pour assurer une cohésion sociale et des services

- à la population (circuits courts, offre culturelle, recyclerie...) / un réseau REPAS sur le Plateau de Millevaches accueillant des stagiaires tout au long de l'année / 2 listes de diffusion sur l'entraide «crieurpublic» et le covoiturage développées sur le sud du territoire, avec plus de 350 usagers, gérés par 4 bénévoles / application sur les trajets sur réseaux sociaux pour smartphone et PC mobilisant un groupe de 100 personnes sur Faux et alentours.
- > Présence d'une MSP à Faux-la-Montagne / Contrat Local de santé départemental / 2 associations de professionnels de santé engagées sur le Bassin d'Aubusson et la Montagne Limousine
- > Un diagnostic « enfance jeunesse » renforçant les offres liées à l'Enfance (crèches, centre de loisirs...)
- > Des solutions de mobilité douces proposées par le CD23 et gérées par la MEF (flotte de véhicules avec ou sans permis, scooters... aux personnes en recherche d'emplois et faible revenus) ou encore par le PNR de Millevaches sur le sud du territoire (vélo électrique) / une ligne de transport à la demande sur le sud de l'EPCI
- > Réseau de services à la personne en recrutement
- > Des valeurs foncières et immobilières attractives

F A I B L E S S E S

- > Une densité du territoire intercommunal très faible (notamment sur le plateau de Millevaches) obligeant à des solutions innovantes d'accès aux services, notamment publics en cours de mutation
- > Un accès aux soins non garanti en raison des facteurs socio-démographiques locaux (population âgée, isolement social, précarité...) mais aussi sanitaires (surmortalité, notamment liées aux addictions, alimentation, hygiène...) de l'EPCI / Des difficultés à capter et maintenir les professionnels

- de santé pour remplacer les départs à la retraite et offrir une qualité de soins
- > Des offres insuffisantes en termes de mobilité pour accéder aux services et aux soins, mais aussi à l'emploi
- > Une couverture numérique et téléphonique insuffisante mais en court de déploiement

O P P O R T U N I T É S

- > Un réseau d'accompagnement des entrepreneurs structuré «Entreprendre, la Région à vos côtés»
- > Un schéma des mobilités initié par le conseil départemental de la Creuse
- > Projet de création d'une MSP à Aubusson et d'extension de l'EPADH

- > De nouvelles formes de services de proximité mixtes émergent pour repenser les besoins à la population
- > 100% des constructions fibrées en 2025
- > Un Plan Particulier pour la Creuse traitant de cette question

M E N A C E S

- > Perte de l'offre de soins et plus globalement de besoins de première nécessité
- > Des commerces ayant du mal à évoluer dans leur offre de service.

- > Risque de précarité énergétique au vu du manque de transport en commun.
- > Diminution de l'investissement public en milieu rural.

ENJEUX À TRAITER SUR LE TERRITOIRE :

- > Renforcer les rôles de centralité, l'articuler de manière cohérente sur le territoire
- > Prévoir la mobilité des biens et des personnes pour garantir une équité d'accès aux services

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL :

- > Repérer les potentiels d'activités à travailler et prioriser
- > Définir un maillage de l'offre marchande et de services de proximité sur le territoire
- > Soutenir toute action sur la mobilité: covoiturage notamment
- > Travailler sur l'évolution des centre-bourgs (occupation de l'espace public, soutien aux lieux de sociabilité...) en prenant en compte les besoins des nouveaux arrivants pour rendre les centre-bourgs plus attractifs
- > Mieux connaître les besoins en services au travers du Conseil de développement
- > Essaimer les bonnes pratiques sur le territoire, par bassin de vie suivant les secteurs: listes de diffusion pour entraide et covoiturage, appli mobile sur les transports ,...

HABITAT ET LOGEMENT

AVANTAGES

- > Des communes qui entretiennent leur parc locatif propre et cherche à développer des projets structurants (éco-quartier de Faux-la-Montagne avec logements sociaux à venir, un éco-hameau en réflexion à la-Villedieu, une maison d'accueil familiale à St-Marc-à-Loubaud, des logements adaptés aux personnes âgées dans les centres bourgs...)
- > Des valeurs foncières et immobilières attractives
- > Une qualité et diversité du bâti, héritage des maçons de la Creuse, remarquable

- > Des opérations en faveur de la valorisation du patrimoine bâti porté de 2005 à 2016 par l'EPCI (320 dossiers) puis depuis 2017 par le Conseil Départemental
- > Des études d'urbanisme en centre-bourg sur 6 communes du Sud de l'EPCI pour remobiliser bâti vacant et redynamiser les bourgs
- > Des solutions d'accès au logement innovantes, via la SCIC Arban notamment: logement personnes âgées dans le centre bourg, logement passerelle...

FAIBLESSES

- > Un parc de logement ancien (64% résidences principales avant 1949) et vacant (12,8%) qui nécessite des opérations de réhabilitation et/ou de démolition importantes. La nécessité de repenser l'aménagement des villages afin d'aérer leur coeur souvent étroit, ne laissant pas passer la lumière, avec des maisons sans jardin...
- > Peu d'offre locative décente et adaptée aux besoins des nouveaux arrivants

- > Un taux de construction faible (-2/an/commune en moy.) mais laissant des perspectives
- > Deux communes dotés d'un PLU, les autres dépendent du RNU limitant la constructibilité
- > Le parc de logements est très énergivore et est source de précarité énergétique chez une part importante de la population

OPPORTUNITÉS

- > Une compétence Urbanisme déléguée à l'EPCI depuis mars 2017 permettant d'engager une démarche de PLU
- > Une réflexion sur la pertinence d'un SCOT départemental entre les 7 EPCI creusois
- > 100% des maisons fibrées en 2025

- > Une mobilisation du Conseil départemental de la Creuse en termes d'habitat indigne et du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie
- > Un Plan Particulier pour la Creuse traitant de cette thématique

MENACES

- > Une déshérence du bâti ancien en centre-bourg notamment, en raison des héritages et/ou coûts de rénovation onéreux
- > Risque de précarité énergétique au vu de

- l'ancienneté du parc de logement.
- > Deux communes dotés d'un PLU, 24 autres dépendent du RNU limitant la constructibilité

ENJEUX À TRAITER SUR LE TERRITOIRE :

- > Lutter contre l'habitat indigne
- > Traiter la vacance
- > Améliorer les performances énergétiques du parc de logement
- > Faciliter l'accession à la propriété de logement répondant à la demande

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL :

- > Accompagner les démarches d'études de redynamisation de centre-bourg, notamment pour mieux penser l'accès aux services
- > Encourager le développement de lieux de sociabilité
- > Réactualiser et étoffer la base de données des locaux, foncier et logements vacants avec l'aide du réseau des secrétaires de mairies
- > Accompagner les actions privées ou publiques de réhabilitation des logements et locaux vacants: mobilisation des partenaires, recherche de financement...

QUALITÉ DE VIE, AMÉNITES, CULTURE ET LOISIRS

ATOUTS

- > Un territoire de solidarité, de contemplation (lumière, paysages, environnement...), éloigné des centres urbains agités.
- > Une vie organisée autour de villes et villages (de 3400 hab. à 49 selon les communes) où l'on trouve un tissu artisanal et commercial de qualité, et des lieux de cohésion sociale (marchés, espaces de vie sociaux, place...)
- > Des équipements structurants et la richesse du patrimoine - supports d'une stratégie touristique locale:
 - la cité de la tapisserie et l'Office de tourisme, autour de la Tapisserie d'Aubusson savoir-faire reconnu par l'UNESCO ;
 - une scène nationale au théâtre de Jean Lurçat à Aubusson ;
- un réseau de médiathèques intercommunales ;
- une piscine intercommunale Aquasud ;
- un cinéma associatif à Aubusson ;
- un patrimoine naturel préservé: Lacs de Vassivière et de Lavaud-Gelade, milieux naturels préservés, paysages du PNR de Millevaches... et encore territoire d'eau bénéficiant d'une politique de l'EPCI autour de 32 zones hydrographiques de la Creuse, de la Vienne et du Cher
- > Des valeurs foncières et immobilières attractives
- > Un réseau associatif dense (+ 200 associations) dans tous les domaines dont le loisir et la culture
- > Développement des circuits courts alimentaires

FAIBLESSES

- > Des habitants qui véhiculent une image négative de leur territoire
- > Une desserte ferroviaire et routière (déclassement de la D941) insuffisante
- > Une dépendance énergétique importante (transport, logement, ...)
- > Centre-bourgs à aménager pour avoir des espaces de rencontre et éviter l'isolement géographique de certaines personnes. L'actuelle occupation de l'espace (habitat dispersé et isolé) rend les populations fragiles (personnes âgées...) très vulnérables et ne prépare pas le territoire aux grands enjeux (accroissement important du coût des énergies...)

OPPORTUNITÉS

- > Des habitants sensibles à la consommation locale (alimentaire, bois...)
- > Politique énergétique de l'EPCI en cours de réflexion, pour notamment des projets citoyens de production, en lien avec le PNR de Millevaches (TEPOS)
- > Un aménagement du territoire à réfléchir dans le cadre du futur PLUi, pour préserver les espaces et organiser les usages
- > Un Plan Particulier pour la Creuse traitant de cette thématique

MENACES

- > Vieillesse et perte de population entraînant une baisse des activités associatives
- > Baisse des aides au réseau associatif qui attire et emploie pourtant une population jeune et fortement diplômée
- > Banalisation des paysages et des milieux naturels par une exploitation non raisonnée des ressources locales (bois, eau...)

ENJEUX À TRAITER SUR LE TERRITOIRE :

- > Garantir l'équilibre entre les pôles et déterminer les zones de développement et de reconquête
- > Conserver et déployer un maillage d'offres de services culturels et sportifs sur le territoire
- > Aménager en tenant compte des paysages au sens large (vus et vécus)
- > Développer une stratégie de communication pour valoriser la solidarité entre les habitants et promouvoir le territoire

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL :

- > S'appuyer sur le réseau d'habitants, notamment le Conseil de Développement, pour la transmission d'une image positive vers l'extérieur mais aussi à l'intérieur du territoire
- > Participer à la mise en œuvre du futur PLUi
- > Mettre à jour la carte interactive de Creuse Grand Sud avec l'aide des secrétaires de mairie
- > Développer une stratégie de communication pour valoriser la solidarité entre les habitants et promouvoir le territoire: lettre d'information, temps d'échanges entre nouveaux habitants

Orientations stratégiques

Les cosignataires s'accordent pour que ce futur CRTE du territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud prenne en compte les objectifs du projet du territoire « Creuse Grand Sud Horizon 2030 » approuvé le 18 février 2020, comprenant les trois axes stratégiques suivants :

>> UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

Objectif stratégique : maintenir la population en accompagnant ses besoins, chercher de nouveaux arrivants et anticiper les arrivées.

Il s'agit ainsi de :

- Garantir une activité
 - o S'appuyer sur nos ressources locales pour créer de la richesse et de l'emploi (ESS, savoir-faire, forêt, agriculture, tourisme...)
 - o Accompagner le développement et la reprise d'entreprises à taille humaine, accompagner leurs besoins
 - o Développer le télétravail
 - o Encourager la solidarité notamment pour les petites retraites
- Offrir un accès à un habitat décent, économe en énergie, adapté à chacun
 - o Encourager la sobriété en énergie dans la rénovation et la construction
 - o Lutte contre la vacance
- Maintenir et développer des services/usages de proximité, notamment en termes de santé et des services à l'enfance
- Offrir une alimentation saine, juste, respectueuse de l'environnement et accessible
 - o Maintenir une activité agricole autonome et encourager la diversification
 - o Développer la filière des circuits courts: favoriser la distribution, sensibiliser la population, favoriser la reprise
- Désenclaver le territoire
 - o Organiser les mobilités des personnes et des services/biens
 - o Limiter la fracture numérique

>> UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT « BIEN VIVRE »

Objectif stratégique : préserver notre qualité de vie et notre environnement.

Il s'agit ainsi de :

- Préserver notre patrimoine naturel
 - o Maintenir et préserver la haute qualité environnementale
 - o Préserver la ressource en eau (qualité/quantité)
 - o Adapter la gestion de la forêt pour développer plus de valeur ajoutée locale et préserver un équilibre environnemental (biodiversité, paysage)
 - o Tendre vers le « zéro déchets »
- Gérer l'aménagement du territoire
 - o Garantir les équilibres pôles/communes via le PLUi
 - o Conserver et déployer le maillage des offres de santé et de services (commerce, culture, sport...)
- Territoire à expérience unique
 - o Faire valoir nos atouts par une offre touristique cohérente.

>> UN TERRITOIRE POUR TOUS ET PAR TOUS

Objectif stratégique : être à l'écoute des habitants, garantir le mieux le « vivre ensemble »

Il s'agit ainsi de :

- Conforter la solidarité entre les habitants
 - o Récréer des lieux de sociabilité dans les bourgs
 - o Encourager le tissu associatif
- Prendre en compte les besoins des jeunes et des personnes âgées, en particulier
- Renforcer la démocratie participative
- Développer le partenariat entre les institutions et les territoires
- Changer l'image négative des habitants sur leur territoire
 - o Valoriser nos spécificités

Ci-dessous le schéma ci-après résumant la stratégie.



CREUSE GRAND SUD EN 2030

Une stratégie en 3 enjeux majeurs à traduire en anticipant les conséquences du changement climatique

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

- ✓ Garantir une activité
 - ✓ S'appuyer sur nos ressources locales pour créer de la richesse et de l'emploi (ESS, savoir-faire, forêt, agriculture, tourisme...)
 - ✓ Accompagner le développement et la reprise d'entreprises à taille humaine, accompagner leurs besoins
 - ✓ Développer le télétravail
 - ✓ Encourager la solidarité notamment pour les petites retraites
- ✓ Offrir un accès à un habitat décent, économe en énergie, adapté à chacun
 - ✓ Encourager la sobriété en énergie dans la rénovation et la construction
 - ✓ Lutter contre la vacance
- ✓ Maintenir et développer des services/usages de proximité, notamment en terme de santé et des services à l'enfance
- ✓ Offrir une alimentation saine, juste, respectueuse de l'environnement et accessible
 - ✓ Maintenir une activité agricole autonome et encourager la diversification
 - ✓ Développer la filière des circuits courts: favoriser la distribution, sensibiliser la population, favoriser la reprise
- ✓ Désenclaver le territoire
 - ✓ Organiser les mobilités des personnes et des services/biens
 - ✓ Limiter la fracture numérique

UN TERRITOIRE OU IL FAIT BIEN VIVRE

- ✓ Préserver notre patrimoine naturel
 - ✓ Maintenir et préserver la haute qualité environnementale
 - ✓ Préserver la ressource en eau (qualité/quantité)
 - ✓ Adapter la gestion de la forêt pour développer plus de valeur ajoutée locale et préserver un équilibre environnemental (biodiversité, paysage)
 - ✓ Tendre vers le « zéro déchets »
- ✓ Gérer l'aménagement du territoire
 - ✓ Garantir les équilibres pôles/communes via le PLUi
 - ✓ Conserver et déployer le maillage des offres de santé et de services (commerce, culture, sport...)
- ✓ Territoire à expérience unique
 - ✓ Faire valoir nos atouts par une offre touristique cohérente

UN TERRITOIRE POUR TOUS ET PAR TOUS

- ✓ Conforter la solidarité entre les habitants
 - ✓ Récréer des lieux de sociabilité dans les bourgs
 - ✓ Encourager le tissu associatif
- ✓ Prendre en compte les besoins des jeunes et des personnes âgées, en particulier
- ✓ Renforcer la démocratie participative
- ✓ Développer le partenariat entre les institutions et les territoires
- ✓ Changer l'image négative des habitants sur leur territoire
 - ✓ Valoriser nos spécificités

Rappelons que les enjeux et orientations de cette stratégie ont été définis suite à l'analyse croisée de plusieurs diagnostics : données « froides » INSEE donnant lieu au portrait de territoire vs les données « chaudes » issus du diagnostic participatif compilant les contributions des élus (entretien auprès de 24 des 26 maires de l'EPCI), des agents (forum des agents et atelier secrétaires de mairie) et des habitants via le Conseil de Développement. Les enfants des centres de loisirs avaient aussi dessiné « Creuse Grand Sud en 2030 ». Ces éléments sont en ligne sur le site internet de Creuse Grand Sud : https://creuse-grand-sud.fr/pdf/PROJET_DE_TERRITOIRE-CC_18022020.pdf.

Il s'agit de préciser ces objectifs et de les traduire en programme d'actions pluriannuel dans les prochains mois, avec pour prisme le changement climatique, et plus concrètement en projet politique puis de services au sein de la communauté de communes, au regard des choix des nouveaux élus et des moyens à mettre en œuvre et à disposition. Cette programmation d'actions sera la base du futur contrat territorial de ruralité, de relance et de transition écologique (CTRTE) engagé entre la Communauté de communes Creuse Grand Sud et l'État.

En annexe 2, est présentée une liste d'actions identifiées comme pouvant entrer dans le plan d'action du CTRTE, comprenant notamment les opérations des communes recensées à ce stade, cette liste doit être complétée/amendée.

Ci-dessous les opérations en maîtrise d'ouvrage EPCI et en fonction les 3 axes stratégiques :

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- HABITAT - ACCUEIL

- Réflexion sur une stratégie économique avec notamment plan d'actions Territoires d'Industrie, dont la spécificité Art Textile Art Tissé – aide à l'ingénierie

- Mise en œuvre de la politique d'Accueil et Attractivité de Creuse Grand Sud 2019-2022 pour accompagner tout type de porteur de projet (installation, reprise, création, changement de vie, accession à la propriété...)
- Poursuite du projet DOREMI pour promouvoir la rénovation énergétique et financement du dispositif Plateforme territoriale de Rénovation énergétique
- Aménagement, entretien et requalification des voiries des zones d'activité
- Mise en œuvre de la politique HABITAT ;

ENFANCE

- Programme d'investissement immobilier et aménagement d'espaces extérieurs dans les ALSH et crèches dans le cadre du plan de relance Enfance
- Mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale

SPORT SANTÉ

- étude d'un projet de santé par le Sport : formation MNS pour accueil d'usagers spécifiques (pratique du sport sur ordonnance médicale)
- Boucles locales à vélo

NUMERIQUE

- Programmation Jalon 1 (2020-2021) et Jalon 2 (2022-2024) pour 100% FTTH en 2024, porté par le Syndicat DORSAL
- programme New Deal dont a bénéficié le territoire par l'installation de plusieurs antennes de téléphonie mobile sur les zones blanches,

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BIEN VIVRE

EAU

- Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) – (gestion afin d'économiser l'eau et mieux la partager)
- Étude débutant en fin 2021 pour la reprise des compétences eau et assainissement en 2026 sur le territoire EPCI (financement État/Agence de l'Eau pour étude)
- Renouvellement des contrats de rivières Creuse Amont et Sources en Action et participation au Contrat Hautes Vallées du Cher
- Étude hydrobiologique du bassin versant de Creuse Amont - partenariat avec le BRGM
- Assistance ingénierie des Communes – aide à l'ingénierie

ENVIRONNEMENT

- Renouvellement de la Charte Forestière de Territoire par le PNR Millevaches en Limousin
- Renouvellement du Label Rivière sauvage pour la Gioune
- obtention du label "Réserve internationale de ciel étoilé" (RICE) par le PNR Millevaches en Limousin

DECHETS

- Réalisation d'un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés PLPDMA
- Réflexion en cours sur stratégie de traitement des déchets, mutualisation recherchée avec d'autres EPCI,
- Développer une stratégie de gestion des déchets et répondre aux opportunités de financement (AAP Plan performance des territoires, réflexion TEOMi, redevance spéciale...) – aide à l'ingénierie
- Plan d'actions sur la gestion des biodéchets
- Participation à la réflexion d'un plan de réemploi des déchets du bâtiment
- Remplacement de l'équipement roulant

URBANISME - HABITAT

- réalisation d'une étude d'opportunité d'un ou plusieurs SCOT, mutualisée avec autres EPCI de Creuse
- Réalisation d'un PLUIHD
- Renouveau du PIG Habitat
- ORT notamment pour répondre aux besoins des Communes engagées dans Petites Villes de Demain

TOURISME

- classement en catégorie 2 de l'OT intercommunal
- mise en place du projet NOTT, candidature commune à l'AAP Régional NOTT sur le territoire de "Le lac de Vassivière, d'Aubusson à St Léonard de Noblat" portée par le Syndicat du Lac et EPCIs
- Rando-Millevalches, application numérique pour la découverte par la randonnée (pédestre, VTT, trail, équestre) du territoire, portée par le PNR Millevalches en Limousin

UN TERRITOIRE POUR TOUS ET PAR TOUS

CULTURE

- Mise en place d'un Contrat Territorial Éducatif Artistique et Culturel
- Mise en place d'un Contrat Territoire Lecture

ENERGIE

- Étude des potentiels énergétiques du territoire
- Projet "Massif en Transition"

GENERAL

- Étude sur la révision des compétences – CLECT
- Étude en vue de la programmation d'actions du Projet de territoire avec les Communes et les différents partenaires – soutien à l'ingénierie
- Étude de recherche de capacités financières pour la Communauté, notamment mécénat, crowdfunding, nouvelles recettes...
- Schéma directeur immobilier dont stratégie de gestion du parc et programme d'investissement de remise en état du parc immobilier de Creuse Grand Sud intégrant tous dispositifs de rénovation énergétique

ARTICLE 7 - MODALITÉS DE MISE AU POINT DU CTRRTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

Les cosignataires partagent la volonté commune d'engager, au cours du second semestre 2021, des réunions de travail avec l'ensemble des forces vives locales, notamment avec les Communes, le Département de la Creuse et la Région Nouvelle Aquitaine, afin de construire le projet du territoire intercommunal pour les années à venir jusqu'en 2026.

L'objectif commun est de finaliser une première version de ce contrat à l'horizon d'octobre/novembre 2021, qui pourra évoluer et s'enrichir par la suite, afin de bénéficier rapidement des effets de la relance.

À cette fin, ils conviennent :

- de prendre en compte les objectifs globaux à l'échelle départementale et spécifiques à l'échelle territoriale pour décliner un plan d'actions en réponse aux attentes exprimées ;
- de prendre en compte et de faciliter la mise en œuvre des actions du Plan Particulier pour la Creuse dans la mesure où elles sont susceptibles d'être engagées sur le territoire de l'EPCI ;

- d'engager, au cours du deuxième semestre 2021, un dialogue avec les communes et avec les forces vives locales en vue de construire, enrichir ou finaliser un projet de territoire.

Les grandes étapes et le calendrier de la mise au point du CTRRTE sont décrits ci-dessous :

- Recensement des opérations structurantes portées par les maîtres d'ouvrage autre que l'EPCI, notamment les communes, les entreprises ou encore têtes de réseaux associatifs (support : fiche-action fournie par les services DDT) → de juillet à septembre 2021,
- Réactualisation des données du diagnostic du territoire durant l'été et intégration des impacts de la crise sanitaire recensés par les services de Creuse Grand Sud dans le cadre de la réalisation du rapport d'activités de la Communauté de communes sur l'année 2020 → septembre/octobre 2020
- Dans le cadre d'une réflexion sur la gouvernance, confrontation des enjeux et objectifs stratégiques du projet de territoire « Creuse Grand Sud Horizon 2030 » avec les attentes des élus, au regard notamment des actions recensées sur le territoire, en commission Gouvernance réunissant les élus communaux et communautaires volontaires → septembre 2021,
- Mise en place d'un groupe de travail au sein de la commission Économie sur les impacts de la crise sanitaire sur le tissu économique local, notamment le commerce, mais aussi les acteurs touristiques, données à intégrer dans le CTRRTE → octobre 2021,
- Mise en place d'un comité de pilotage au sein des élus et du CODEV sur la mise au point du CTRRTE : avis sur les enjeux et objectifs et élaboration du programme d'actions pour fin 2021 et 2022 → octobre 2021,
- Il est prévu la mise en place d'un groupe de travail sur la gouvernance et les objectifs, qui permettront la prescription du futur PLUi (prescription envisagée pour fin 2021) : ces échanges alimenteront le contrat CTRRTE.
- Conférence des maires pour valider le CTRRTE avec notamment choix des actions structurantes à intégrer parmi les résultats du recensement effectués → novembre 2021.

L'État recensera dans le contrat, les sources de financement des actions qu'il pourra mobiliser, soit directement, soit au travers de ses différents opérateurs et programmes. Il précisera les conditions d'accès à ces différentes sources de financement des projets. Il mobilisera de manière adaptée les dotations spécifiques de soutien aux projets territoriaux des communes composant l'intercommunalité (FNADT, DETR, DSIL, DSIL « relance », DSIL « rénovation thermique »).

ARTICLE 8 : L'APPUI EN INGÉNIERIE POUR ÉLABORER ET SUIVRE LE CTRRTE

Les signataires conviennent de la nécessité de renforcer les capacités d'ingénierie internes du territoire et les assistances à maîtrise d'ouvrage dont les collectivités auront besoin pour mettre en œuvre leur projet de territoire et construire puis animer le CTRRTE.

Ce CTRRTE ne saurait être efficient pour le territoire que si les Communes, partenaires et structures engagés sur Creuse Grand Sud s'emparent à leur tour de ces orientations et les insèrent dans leur propre projet de structure. Il s'agit donc de les sensibiliser à nouveau au projet de territoire déjà validé par Creuse Grand Sud. L'EPCI ne disposant pas à ce jour d'ingénierie disponible au sein de son équipe d'agents, il sollicite ainsi une aide à l'ingénierie pour la mise en œuvre de son projet de territoire. Il s'agit ainsi de :

- préciser la méthodologie de traduction en programme d'actions pluriannuel,
- sensibiliser les nouveaux élus à cette stratégie mise en œuvre par le mandat précédent,
- affiner la stratégie en précisant les objectifs par politiques publiques et en les priorisant,
- mobiliser les élus et les partenaires, les entrepreneurs, les responsables associatifs, notamment le conseil de développement, permettant de préciser la gouvernance globale et le portage des actions

- établir une feuille de route collective au sein de la collectivité mais aussi partagée avec l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire,
- établir le mode opératoire (fiche-action détaillée, programmation dans le temps, moyens alloués...) et le suivi-évaluation du programme – avec un tableau de bord d'indicateurs (indicateurs de résultats, d'impact, retombées directes et indirectes).

Plus globalement, une fois le CTRRTE mis place pour assurer le suivi, des besoins prioritaires ont été d'ores et déjà identifiés et portent sur les thèmes suivants :

- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de traitement des déchets, mutualisation recherchée avec autres EPCI, besoin évalué à 0.5 ETP
- Développement de la stratégie économique de l'EPCI avec notamment définition et mise en œuvre d'un contrat sur le Territoire d'Industrie s'appuyant sur un plan d'actions – besoin d'0.5 ETP
- Développement de la stratégie Energie avec notamment étude des potentiels énergétiques de l'EPCI afin d'apporter des ressources énergétiques et financières sur le territoire – besoin d'0.5 ETP
- Assistance ingénierie auprès des Communes sur la problématique de la gestion de l'eau et de l'assainissement- besoin d'un ETP

Article 9 : COMMUNICATION

Les signataires s'engagent à renforcer leurs communications respectives autour des ambitions de ce nouveau cadre contractuel et de la mise en œuvre du contrat.

Pour chacun des projets bénéficiant de financements du plan de relance, la communication réalisée par les différentes parties prenantes fera apparaître le logo France relance avec la charte graphique définie par le Service d'information du gouvernement (SIG).

Fait à *Quéret*, le 23 AOUT 2021

La Présidente de la communauté
de communes Creuse Grand Sud

Valérie B&E




La Préfète

Virginie Darpheuille



LA PRÉFÈTE
Virginie DARPHEUILLE

ANNEXE 1 : LISTE DES ACTIONS IDENTIFIÉES COMME POUVANT ENTRER DANS UN PROGRAMME DE RELANCE AVANT SIGNATURE DU CTRRTE

Nota : outre les propositions d'actions, les actions dont les financements sont d'ores et déjà alloués pour la relance seront rappelées

Exemple d'actions pouvant entrer dans ce dispositif :

- *Des travaux de rénovation énergétique sur des bâtiments publics situés à...*
- *Le programme de requalification de la zone d'activité économique de...*
- *L'extension des itinéraires cyclables entre ... et ...*
- *L'achèvement du plan climat air énergie territorial (PCAET) du territoire,*
- *La création de la maison pluridisciplinaire de santé de...*
- *La réalisation de trois programmes de logements sociaux,*
- *Les opérations de restauration des digues de la rivière....*
- *Le raccordement des secteurs de ... au très haut débit*
-

En maîtrise d'ouvrage de l'EPCI :

- Le programme de requalification de la voirie de la zone d'activité économique du Mont à Aubusson (financement DETR et DSIL sollicités)
- Les opérations de restauration de rivière programmées dans les 2 contrats en cours : Contrat Creuse Amont et Contrat Sources en actions (financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région, le Département et la Fédération de pêche)
- Le raccordement de plusieurs secteurs du territoire au très haut débit dans le cadre du Jalon 1 et 2 développés par le Syndicat Mixte Dorsal (financés par le Fonds de Soutien National, la Région, le Département et la Communauté de Communes Creuse Grand Sud)
- L'art contemporain de la Tapisserie financé dans le cadre du Fonds Tapisserie du Syndicat Mixte de la Cité de la Tapisserie (lui-même financé par la DRAC, la Région, le Département et la Communauté de Communes Creuse Grand Sud)
- La première phase de travaux de restauration de la Maison du Tapissier à Aubusson (financé par le Département via Boost'ter)
- Le Plan de Performance des Territoires suite à l'appel à candidatures de CITEO concernant les extensions des consignes de tri et l'optimisation de la collecte des emballages
- Le dispositif Colos apprenantes dans le cadre de l'opération Vacances apprenantes du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports pour un mini-séjour d'été
- L'appel à projet du Centre National du Livre pour l'acquisition d'ouvrages au sein de librairies locales

En maîtrise d'ouvrage communes : liste à compléter en fonction du retour du pré-recensement auprès des communes de juin 2021

- Mise en accessibilité du parking de la maison médicale et place de la poste (accès PMR), par la commune de St Sulpice les Champs,
- Rénovation énergétique du bâtiment communal "Maison Pérolle" (bar et petite restauration), par la commune de Gentioux-Pigerolles
- Rénovation énergétique d'un logement, par la commune de Ste Feyre la Montagne,
- Projet de réhabilitation de la Diamanterie, par la commune de Felletin,
- ...

En maîtrise d'ouvrage autre : liste à compléter en fonction d'un recensement à organiser:

- Soutien à l'investissement pour la construction d'un nouvel atelier industriel pour les Ateliers Pinton à Felletin,
- Prospection à l'international, chèque export, pour l'entreprise HISTOS,
- Création d'hôtel d'entreprises « Art Textile / Art Tissé » est : « Villa Chateaufavier – L'univers Aubusson ». et son fonctionnement, portée par la CCI,
- Actions d'ancrage et densification d'une filière laine et tissage Haute couture en Nouvelle Aquitaine – Cluster Lainamac,
- La Gare en commun - projet de réhabilitation de la Gare de Felletin, par l'Association Quartier Rouge,
- ...

ANNEXE 2 : LISTE DES ACTIONS IDENTIFIÉES COMME POUVANT ENTRER DANS LE PLAN D'ACTION DU CTRRTE

En maîtrise d'ouvrage EPCI et en fonction les 3 axes stratégiques du projet de territoire « Creuse Grand Sud Horizon 2030 » :

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- HABITAT - ACCUEIL

- Réflexion sur une stratégie économique avec notamment plan d'actions Territoires d'Industrie, dont la spécificité Art Textile Art Tissé – aide à l'ingénierie
- Mise en œuvre de la politique d'Accueil et Attractivité de Creuse Grand Sud 2019-2022 pour accompagner tout type de porteur de projet (installation, reprise, création, changement de vie, accession à la propriété...)
- Poursuite du projet DOREMI pour promouvoir la rénovation énergétique et financement du dispositif Plateforme territoriale de Rénovation énergétique
- Aménagement, entretien et requalification des voiries des zones d'activité
- Mise en œuvre de la politique HABITAT ;

ENFANCE

- Programme d'investissement immobilier et aménagement d'espaces extérieurs dans les ALSH et crèches dans le cadre du plan de relance Enfance
- Mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale

SPORT SANTÉ

- étude d'un projet de santé par le Sport : formation MNS pour accueil d'usagers spécifiques (pratique du sport sur ordonnance médicale)
- Boucles locales à vélo

NUMERIQUE

- Programmation Jalon 1 (2020-2021) et Jalon 2 (2022-2024) pour 100% FTTH en 2024, porté par le Syndicat DORSAL
- programme New Deal dont a bénéficié le territoire par l'installation de plusieurs antennes de téléphonie mobile sur les zones blanches,

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BIEN VIVRE

EAU

- Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) – (gestion afin d'économiser l'eau et mieux la partager)
- Étude débutant en fin 2021 pour la reprise des compétences eau et assainissement en 2026 sur le territoire EPCI (financement État/Agence de l'Eau pour étude)
- Renouvellement des contrats de rivières Creuse Amont et Sources en Action et participation au Contrat Hautes Vallées du Cher
- Étude hydrobiologique du bassin versant de Creuse Amont - partenariat avec le BRGM
- Assistance ingénierie des Communes – aide à l'ingénierie

ENVIRONNEMENT

- Renouvellement de la Charte Forestière de Territoire par le PNR Millevaches en Limousin
- Renouvellement du Label Rivière sauvage pour la Gioune

- obtention du label "Réserve internationale de ciel étoilé" (RICE) par le PNR Millevaches en Limousin

DECHETS

- Réalisation d'un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés PLPDMA
- Réflexion en cours sur stratégie de traitement des déchets, mutualisation recherchée avec d'autres EPCI,
- Développer une stratégie de gestion des déchets et répondre aux opportunités de financement (AAP Plan performance des territoires, réflexion TEOMi, redevance spéciale...) – aide à l'ingénierie
- Plan d'actions sur la gestion des biodéchets
- Participation à la réflexion d'un plan de réemploi des déchets du bâtiment
- Remplacement de l'équipement roulant

URBANISME - HABITAT

- réalisation d'une étude d'opportunité d'un ou plusieurs SCOT, mutualisée avec autres EPCI de Creuse
- Réalisation d'un PLUIHD
- Renouveau du PIG Habitat
- ORT notamment pour répondre aux besoins des Communes engagées dans Petites Villes de Demain

TOURISME

- classement en catégorie 2 de l'OT intercommunal
- mise en place du projet NOTT, candidature commune à l'AAP Régional NOTT sur le territoire de "Le lac de Vassivière, d'Aubusson à St Léonard de Noblat" portée par le Syndicat du Lac et EPCIs
- Rando-Millevaches, application numérique pour la découverte par la randonnée (pédestre, VTT, trail, équestre) du territoire, portée par le PNR Millevaches en Limousin

UN TERRITOIRE POUR TOUS ET PAR TOUS

CULTURE

- Mise en place d'un Contrat Territorial Éducatif Artistique et Culturel
- Mise en place d'un Contrat Territoire Lecture

ENERGIE

- Étude des potentiels énergétiques du territoire
- Projet "Massif en Transition"

GENERAL

- Étude sur la révision des compétences – CLECT
- Étude en vue de la programmation d'actions du Projet de territoire avec les Communes et les différents partenaires – soutien à l'ingénierie
- Étude de recherche de capacités financières pour la Communauté, notamment mécénat, crowdfunding, nouvelles recettes...
- Schéma directeur immobilier dont stratégie de gestion du parc et programme d'investissement de remise en état du parc immobilier de Creuse Grand Sud intégrant tous dispositifs de rénovation énergétique

En maîtrise d'ouvrage communes : cette liste est NON EXHAUSTIVE/NON DEFINITIVE et reprend les premiers éléments d'un pré-recensement auprès des communes réalisé en juin 2021.

Accueil des activités

- Programme d'actions du dispositif Petites Villes de Demain, par la commune d'Aubusson,
- Programme d'actions du dispositif Petites Villes de Demain, par la commune de Felletin,
- Réhabilitation d'une maison communale en lieu de vie: cantine multi-générationnelle, APC, vente de produits locaux, espace culturel et associatif, par la commune de La Nouaille,
- Aménagement d'un tiers lieux par la commune de St Sulpice les Champs,
- Aménagement de bureau de co-working avec possibilité de logement sur place, par la commune de Croze,
- Requalification d'un ensemble bâti et foncier pour accueil de nouvelles activités par la commune de Croze,
- Réhabilitation de la Maison des Associations (Boutique Histoires de Laine), par la commune de Felletin,
- Aménagement du Centre Bourg (Esplanade Charles de Gaulle, réhabilitation de l'habitat dégradé et des commerces vacants), par la commune d'Aubusson,
- Rénovation thermique des ERP (Hall polyvalent, Maison des sports, écoles) et des logements communaux (Jean Macé), par la commune d'Aubusson,
- Projet d'auberge communale, à St Quentin-la-Chabanne,
- Réalisation d'un lieu de vie et d'activités dans le bourg de Gentioux : 1ere phase renovation thermique du bâtiment et réalisation de locaux d'animations (ateliers associatifs, et réunions...) et 2e phase rénovation d'un logement communal, par la commune de Gentioux-Pigerolles,
- Aménagement du 1er étage de l'épicerie en bureaux locatifs et logement, à Faux-la-Montagne,
- ...

Enfance/ Santé/ Sports

- Création d'une Maison d'Assistance Maternelle, par la commune de Moutier-Rozeille,
- Repenser la cantine scolaire (changement de locaux, réflexion sur cuisine locale, ...), par la commune de Felletin,
- Accessibilité de l'école primaire, par la commune de Felletin,
- Réalisation d'une salle culturelle et sportive – DOJO / Extension du réseau de chaleur et changement d'une chaudière bois, à Faux-la-Montagne,
- Création d'une aire de jeux pour les enfants, adolescents, adultes, type city stade, à partir d'un terrain de sport existant dont les équipements sont à réadapter et renouveler, à Faux-la-Montagne,
- Réhabilitation du gymnase, par la commune de Felletin,
- Créer un club house de rugby, à Aubusson,

- Aménagement d'un skate-park, par la commune de Gentioux-Pigerolles,
-

Habitat-Logement

- Rénovation logements gendarmerie par la commune de St Sulpice les Champs,
- Réhabilitation de deux maisons d'habitation par la commune de Croze,
- Isolation thermique logements communaux, par la commune de Gioux,
- Rénovation thermique des logements communaux, par la commune de St Marc à Loubaud,
- Réhabilitation énergétique des bâtiments publics (suite diagnostic du SDEC), par la commune de Felletin,
- Etude de réhabilitation 3 logements ancienne gendarmerie, par la commune de Vallière,
- Création d'un écoquartier "La Chassagne", par la commune d'Aubusson,
- Création d'un éco-quartier au centre-bourg, par la commune de la Villedieu,
- Réalisation d'une étude stratégique sur la rénovation thermique du patrimoine bâti communal et mise en œuvre de la programmation des travaux, par la commune de Gentioux-Pigerolles,
- Etude en vue de la construction de plusieurs logements locatifs sur un terrain communal à l'écoquartier du Four à Pain dans la continuité du logement passerelle, à Faux-la-Montagne,
- ...

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BIEN VIVRE

Environnement

- Réfection de la digue de l'étang du centre bourg, par la commune de Blessac,
- Phases de travaux précisés dans le schéma directeur suite à l'étude diagnostique de l'assainissement du bourg et de la station d'épuration, par la commune de Blessac,
- Aménagement des rives de La Rozeille, par la commune de Moutier-Rozeille,
- Réfection de la station d'épuration, par la commune de Felletin,
-

Tourisme

- Gîte grande capacité, par la commune de Gioux,
- Requalification de la manufacture Bracquenier, par la commune d'Aubusson,
- Développer des aires de pique nique, améliorer la signalétique touristique et créer des vidéo guides, à Aubusson,
- Réhabilitation sanitaires et aménagements aire naturelle camping, par la commune de Vallière,
- Réhabilitation des gîtes et du camping communal, à Faux-la-Montagne,

- Création d'un gîte de groupe et reconfiguration du bloc sanitaire du camping, à Faux-la-Montagne,
- Création d'un éco-bivouac sur la commune de la Villedieu,
- Réflexion sur la réhabilitation des gîtes communaux, par la commune de Gentioux-Pigerolles,
-

UN TERRITOIRE POUR TOUS ET PAR TOUS

Rénovation du centre-Bourg – aménagement d'espaces communs

- Mise aux normes de l'atelier municipal avec réfection de la toiture par la commune de Croze,
- Enfouissement des lignes aériennes (électriques, téléphoniques, etc.) sur une partie de la traversée du bourg, par la commune de Blessac,
- Pose de ralentisseur sur la D17 dans la traversée du bourg au niveau de deux points névralgiques (Relais des Forêts - Carrefour "Pauline"), par la commune de Blessac,
- Valorisation des fouilles du site de saint Hilaire et circuit d'interprétation avec interface numérique, par la commune de Moutier-Rozeille,
- Restauration et aménagement de la Tour Catinaud, par la commune de Moutier-Rozeille,
- Centre Bourg avec espace "exposition" des objets des fouilles, par la commune de Moutier-Rozeille,
- Valorisation d'une collection d'animaux naturalisés (Faune locale) , par la commune de Moutier-Rozeille,
- Maîtrise ouvrage et travaux sur église, par la commune de Gioux,
- Travaux de voirie, par la commune de Felletin,
- Isolation thermique de la conciergerie, par la commune de Felletin,
- Réhabilitation de l'Espace Tibord du Chalard (énergie et accessibilité), par la commune de Felletin,
- Mise en œuvre d'une coulée verte Allée Jean Marie Couturier, par la commune d'Aubusson,
- Création de vergers et autres espaces aménagés, de jardins familiaux et/ou partagés, et opérations de valorisation des entrées de ville, par la commune d'Aubusson,
- Réhabilitation de la salle polyvalente, par la commune de Vallière
- Rénovation énergétique du bâtiment école et mairie: remplacement des huisseries, par la commune de Vallière,
- Aménagement extérieur d'un espace public (champ route de Banize), par la commune de Vallière,
- Aménagement de bourg (rue du lotissement de la Farge), par la commune de Vallière...
- Réhabilitation d'un ancien bâti pour médiathèque et lieu associatif et culturel, à St Quentin-la-Chabanne,

- Aménagement du centre-bourg: aménagement des flux (travaux voirie), aménagement d'une aire de camping et aire de jeux..., à Néoux,
- Réhabilitation d'un bâtiment communal pour les services communaux, à St Pardoux-le-Neuf,
- Accessibilité PMR de l'auberge communale de La Feuillade ainsi que l'accès PMR et la reconfiguration des toilettes publiques avec accès PMR, à Faux-la-Montagne,
- ...

En maîtrise d'ouvrage autre, connus à ce jour, mais à compléter par opération de recensement été 2021

- Extension de la cité de la Tapisserie - 2^e tranche, par le Syndicat Mixte de la Cité de la Tapisserie
- Equipement d'un studio mobile et fixe pour émission sur le secteur sud creusois, par Association Radio-Vassivière
- Développement de la filière poêle de masse, par l'Association Française du Poêle Maçonné Artisanal
- Développement de la filière blé noir AB du Plateau de Millevaches : investissement sur une chaîne de valorisation
- Mise en place d'une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) départemental ouvert à tous, initiée par la Fabrique à Initiatives
- Projet de structuration de la filière de gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics, initié par la Fabrique à Initiatives,
- Réhabilitation d'un bâti situé en cœur de ville pour créer 5 logements écologiques, par l'Association Detzenou
- Réhabilitation d'un éco-site à Gentioux-Pigerolles, par l'association Les Granges de Lachaud,
- Réfection de canalisations d'eau potable à Felletin, par le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse
- Etude d'extension du SIAEP (en cours de réflexion selon la position de 6 communes nouvelles potentielles), par le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse
- Création d'un boulodrome, à Felletin
- PlayTime - espace pour les jeunes type skate parc avec intervention d'un artiste, à Felletin
-